



LES
DATES
À RETENIR

- **Jeudi 1er novembre**
Toussaint.
- **Dimanche 11 novembre**
Armistice-Monument aux morts.
- **Du mardi 13 novembre au samedi 17 novembre**
La ludothèque est à Moulézan, au foyer.
- **Mardi 13 novembre**
Conseil municipal.
- **Dimanche 18 novembre**
Loto 3° âge.
- **Mercredi 21 novembre**
Foyer 3° âge.
- **Jeudi 23 novembre**
Lavage rues village.
- **Mercredi 28 novembre**
Foyer 3° âge.

Proverbe :

«En novembre, si la première neige ne prend pas, de l'hiver elle ne prendra.»



Le mot du maire

La fin de l'année approche et cette période est porteuse de belles manifestations: La commémoration de l'Armistice 1918 rassemblera le village autour du monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté de notre pays et saluer leur courage. A cette occasion, comme l'année dernière, les enfants de l'école participeront nombreux ainsi qu'un piquet d'honneur de militaires. Nous nous retrouverons ensuite au foyer pour un moment de convivialité. Le téléthon, moment fort et intergénérationnel de la vie de notre village, réunira pendant une journée, autour de diverses activités, le dimanche 9 décembre, un grand nombre de bénévoles et de donateurs pour une noble cause. Tout au long des mois de novembre et de décembre les différents lotos des associations et du café de la poste nous feront passer de bons après-midis... Réservez ces dates !

Revenons au 11 novembre. L'Elysée a indiqué que « Le sens de cette commémoration, ce n'est pas de célébrer la victoire de 1918. Il n'y aura pas de défilé ou de parade militaires. » ! En ce 11 novembre 2018 devait être célébré le centième anniversaire de la signature de cet armistice. À l'instar des cérémonies outrageantes de 2016 du Centenaire de Verdun, de l'absence déplacée du chef de l'Etat français aux côtés des autorités britanniques à la commémoration de la Bataille d'Amiens cet été, l'hommage de ce 11 novembre 2018 s'annonce gâché. Cette inflexion constitue une trahison à l'encontre de l'Histoire qui retient que la France, appuyée par ses alliés, est sortie victorieuse de cette terrible guerre. Elle est aussi un camouflet envers la mémoire des millions de soldats français et supplétifs, mais aussi de nos aïeux civils, tués ou mutilés au champ d'honneur ou sous les attaques des nouvelles armes aussi meurtrières que modernes. Malheureusement le chef de l'Etat décide de ne pas s'associer pleinement au devoir de mémoire qui sera rempli devant tant et tant de stèles, monuments aux morts et autres mémoriaux, partout en France jusque dans le moindre petit village, en l'honneur de ces « poilus » qui se sont battus pour la défense de notre territoire, pour une idée, pour une nation que l'on appelle France et qui semble si étrangère à notre président, à en croire ses récentes déclarations faites à l'étranger. Dommage.....

Au village, quelques travaux ont été réalisés: L'impasse du Gallet au Mas de Pian a été élargie et goudronnée; Le toit de la bibliothèque a été rénové. Le cimetière a été nettoyé pour la Toussaint. Les deux projets importants pour ces prochains mois, notre nouvelle école et le parc éolien, sont bien lancés. Vous serez informés régulièrement de leurs évolutions.

Forte de ses 650 habitants, de tous ses services, ses commerces, ses associations, Moulézan se développe au rythme d'une « petite commune » rurale avec un seul but: Que la vie y soit agréable.

Très cordialement, Pierre Lucchini



Jusqu'à la fin de l'année vos piles usagées seront précieuses. Une pile=Un don. Continuez de les déposer à l'entrée de la mairie. Elles seront conditionnées et envoyées à l'organisme chargé de cet événement.

Tous avec Jade

Samedi 12 octobre en fin de journée, de nombreux Lézanais et Moulézanais étaient réunis dans notre foyer pour la remise d'un chèque de 10 000 euros à la famille de Jade. Cela représente le fruit de la belle journée que l'association Lézan-Trail avait organisée début septembre. De nombreux Moulézanais y avaient participé, courant, marchant et prenant part au repas ou à la loterie. Encore merci à tous. Ce chèque aidera Jade et sa famille. L'année prochaine Jade sera la marraine de cette journée qui aidera un autre enfant touché par le handicap. Moulézan s'associera à Lézan pour son organisation.

Chères Moulézanaises, chers Moulézanais,

Ce sont des milliers de Merci que nous vous envoyons à travers ce message. Nous avons été très touché par tout le soutien que vous nous avez témoigné. Cela nous a fait chaud au cœur, nous n'oublierons jamais. Grâce à votre générosité, nous allons pouvoir effectuer les travaux nécessaires pour que notre Jadou soit la plus autonome possible dans son habitat. Un infini Merci !! Amicalement, Jade, Clément, Julien & Emilie WATREMEZ.



TELETHON 2018: Comme chaque année, Moulézan participera au TÉLÉTHON. Il aura lieu **le dimanche 9 décembre**. Notez le sur vos agendas ! Le programme de la journée vous sera communiqué ultérieurement. Une première réunion de préparation est prévue **le mardi 30 octobre à 18h30 en mairie**. Tous les volontaires pour participer à l'organisation de cette manifestation, tous ceux qui ont des idées pour les activités de cette journée sont les bienvenus à cette réunion.

Les maisons illuminées

Moulézan est très attaché à la période des fêtes et le village s'illumine pour créer une ambiance chaleureuse et joyeuse. Les espaces publics sont décorés par la mairie et les particuliers sont encouragés à participer à l'effort général.

Un concours récompense depuis l'année dernière les habitants pour la qualité de leurs illuminations, distribuant des lots et bons d'achats dans nos commerces.

Le jury du concours des maisons illuminées passera entre Noël et Jour de l'An. Les résultats du concours seront proclamés lors des vœux du maire début janvier. Les lots et les bons offerts aux gagnants seront à retirer en mairie. Alors, à vos guirlandes, vos sapins,..... Décorez !

Journée nationale de la Trisomie 21 - Opération petits déjeuners

Dimanche 18 novembre 2018-Commandez avant le 7 novembre !

TRISOMIE 21 GARD - 534 avenue du Marechal Juin à Nîmes-Tél : 04 66 84 14 37-asso@trisomie21gard.fr

Depuis sa création, en 1982, l'association Trisomie 21 Gard, composée des parents de personnes porteuses d'une trisomie 21, de professionnels du champ médico-social et éducatif ainsi que de bénévoles, œuvre pour donner à la personne porteuse d'une trisomie 21 une réelle place dans la société en développant des outils d'accompagnement innovants à cette insertion sociale, adaptés à tous les âges de la vie et dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse de l'école, des loisirs, de l'emploi, de la formation, de l'hébergement, de la culture en milieu de vie ordinaire.

Au menu de votre petit-déjeuner complet du 18 novembre porté à votre domicile: viennoiseries, céréales, café, thé, laitage, fruit, beurre, confiture (chocolat pour les enfants) et surprises... Midi Libre du jour.

6,50 € par adulte et 4 € par enfant.... N'hésitez pas, c'est une belle cause et vous pourrez attendre votre petit déjeuner en restant plus longtemps au lit ! Précisez l'heure de livraison.

trisomie
GARD

Moulézan Info

La vie du village

11 novembre. Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux, vous invitent à participer à la cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice qui se déroulera le 11 novembre 2018 à 11 h 30 devant le Monument aux Morts. Cette année nous aurons la chance d'être accompagnés par un piquet d'honneur de militaires. La cérémonie se clôturera par le pot de l'amitié au foyer. A cette occasion, des dessins des enfants de l'école sur le thème de la guerre 14/18 et de l'armistice seront exposés.



Naissance de Loris Mounier le 4 octobre. Félicitations aux parents.

Décès de Damien Guibert à l'âge de 26 ans. Condoléances à ses proches.

Infos Mairie



04 66 77 87 94  mairiemoulezan@wanadoo.fr

► **Prochain ramassage des encombrants les jeudis 8 novembre et 6 décembre...** Prévenez la mairie. **Attention, seules les marchandises que vous ne pouvez transporter dans votre voiture seront récupérées** (Gros appareils ménagers, matelas, meubles, objets encombrants, etc....).

D'une façon générale, les nouveaux habitants se font connaître en mairie. Cela leur permet de recueillir des renseignements pratiques sur la vie du village et si nécessaire, de se faire inscrire sur les listes électorales. D'autre part, lorsque nous disposons d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone portable, il est possible de transmettre rapidement des informations

Nous invitons donc tous les nouveaux arrivants à passer en mairie pour se faire connaître. Ils feront connaissance de l'équipe municipale et pourront rencontrer le Maire.

⇒ Recensement citoyen:

Tout Français doit se faire recenser auprès de sa mairie à partir de 16 ans. L'absence de recensement entraîne de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans et de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans. Présentez-vous à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. L'attestation vous sera délivrée en 24 h.

Des nouvelles du projet éolien

L'étude environnementale arrive bientôt à son terme. Un faisceau hertzien de l'armée obligera à déplacer légèrement deux éoliennes. Le rapport final de cette étude qui aura duré plusieurs mois sera remis au Préfet en fin d'année. Ensuite il sera examiné par tous les organismes concernés et le Préfet décidera alors d'accorder ou non le permis de construire après une enquête publique.

Ecobuage

Il est autorisé de brûler sur place les déchets végétaux qui proviennent de la taille de vos jardins. Le jour où vous décidez de le faire, prévenez la mairie, vérifiez que vous n'importez pas vos voisins et surtout, surveillez votre feu !

Des nouvelles de notre future école

Pour un tel projet, la première chose à faire est d'obtenir le plus de subventions possibles (Etat, Région, département voire Agglo). Auparavant, ce projet doit être évalué. C'est ce qui se fera ce mois-ci avec l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui réalisera un avant-projet. Ensuite le projet évoluera avec le maître d'œuvre que nous choisirons et qui sera chargé de coordonner les travaux. Les avis de nos institutrices, du conseil municipal et en particulier Cathy Fayolle qui est enseignante ainsi que ceux de l'APE seront utiles pour aboutir à une école la plus adaptée possible aux besoins des enfants. Si aucun imprévu ne survient, nous pourrons l'inaugurer pour la rentrée 2020.

LUDOTHEQUE: La Roulotte s'installera au foyer du mardi 13 au samedi 17 novembre. Horaires: Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30. Mercredi et samedi de 10h à midi et de 14h à 18h30. L'entrée est libre et ouverte aux enfants comme aux adultes.



Les menus de novembre à la cantine de Domessargues

Légume et fruit de saison: Le brocolis et la poire.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
06/11 au 09/11	Salade scarole Lasagnes à la bolognaise Lou Vachou Liégeois à la vanille	Maïs - thon Sauté de bœuf aux oignons Petits pois Saint Nectaire Fruit de saison	Quiche au fromage Œufs durs Epinards béchamel Petit moulé ail et fines herbes Fruit de saison	Endives aux dés de brebis Couscous de colin Flan au chocolat
12/11 au 16/11	Salade de tortis andalouse (tomates, olives, basilic) Aiguillettes de poulet panés Choux fleur sauce mornay Crème anglaise Madeleine	Velouté de potiron Tartiflette au reblochon Pois chiches à la provençale et pommes de terre Petit suisse sucré Fruit de saison	Mélange hollandais et dés de gouda (carottes, batavia, céleri, chou blanc) Emincé de tofu à la tomate Riz de Camargue Ananas au sirop	Salade de lentilles Filet meunière et citron Purée de panais Berger de Lozère Fruit de saison
19/11 au 23/11	Coppa Veau marengo Semoule Edam Fruit de saison	Pizza Chipolatas Brocolis à la crème Lozère vache Fruit de saison	Endives et dés d'emmental Pot au feu et ses légumes Purée de pomme	Potage crécy Tortellini ricotta-épinards Fromage blanc Crème de marrons
26/11 au 30/11	Salade de pommes de terre parisienne (tomate, oignon, maïs) Rôti de porc Poêlée de légumes Vache picon Fruit de saison	Salata balad (concombres, tomates, salade verte) Kochary (plat complet base de pâtes, lentilles, pois chiches et sauce tomate épicée) Brique de brebis Cocktail de fruits au sirop	Betteraves vinaigrette Steak haché à l'échalote Purée Yaourt fermier sucré Fruit de saison	Batavia Colin sauce safranée Carottes vichy Gouda Tarte au cacao

Des chocolats pour Noël

L'Association des Parents d'Elèves du primaire organise une grande vente de chocolats sur catalogue à retirer en mairie. Une partie du bénéfice de cette vente permettra à l'APE d'offrir des activités et sorties à vos enfants. En même temps vous ferez plaisir à quelqu'un ou à vous-même !

Commandes à retourner avant le 6 novembre. Renseignements au 06.24.24.39.93.



Activités de l'APE prévues en 2018-2019

- ▶ Arbre de Noël à Maressargues le dimanche 2 décembre 2018.
- ▶ Loto à Moulézan le dimanche 17 février 2018.
- ▶ Carnaval à Montagnac le samedi 16 mars 2018.
- ▶ Fête des écoles à Domessargues le vendredi 21 juin 2018.

Concours d'écriture

Ce nouveau Grand Prix d'Écriture « D'encre et de Gard » organisé par le département est un appel à projets littéraires sur le thème de « La différence » lancé en direction des écrivains en herbe gardois et accessible dès l'âge de 11 ans. En pratique, il s'agit de proposer un texte de fiction narratif sur la thématique de la différence dans toutes ses acceptations: sociales, géographiques, culturelles, humaines... Mais la fiction doit se dérouler dans le Gard ou avoir un lien très fort avec le département. Trois catégories: 11-15 ans (5 à 15 pages)/16-20 ans (10 à 30 pages)/ 21 ans et plus (15 à 45 pages). Premiers prix 300€, seconds prix 150€. Inscriptions du 5/11 2018 au 28/02 2018. Dépôt des textes sur le site www.gard.fr ou à l'adresse: Grand Prix d'Encre et de Gard-Direction du Livre et de la Lecture-3 rue Guillemette-30044 Nîmes Cedex9.



La bibliothèque sera ouverte tous les premiers et troisièmes jeudis du mois de 17h à 18h. Prêt gratuit.

Une armoire à lire est à votre disposition jour et nuit devant le foyer. Une boîte à lire se trouve près de la bibliothèque. Des livres, revues, jeux sont à votre disposition 24h/24 gratuitement. Vous pouvez les prendre, en mettre d'autres à la place, etc.